

Délibération n°2410-08

L'an deux mille vingt-quatre, le trois octobre à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 14
Présents : 8+5 proc
Votants : 13

Étaient présents : Gérard STOERKEL – Christian DI MARTINO –
Sandrine BARRALIS – Philippe ALLEGRINI – Jean-Marc BLANIC –
Béatrice ROZIER – Michel CORSINI

Absents excusés : Chantal BARBIER – Patrice MARTIN – Eliane
CALDEI-VIDAL – Fabrice FONTAINE – Fabienne GALLI

Absente : Karine FAGES

Secrétaire : Christian DI MARTINO

**Objet : Modification du prix de la
Cantine pour les adultes**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que par délibération n°1606-01 du 23 juin 2016, le prix des repas pris à la cantine scolaire a été fixé à 3.75 € pour les enfants et à 5.20 € pour les adultes.

Par délibération n°1812-07 du 19 décembre 2018, le conseil municipal a instauré un tarif préférentiel pour les familles ayant plusieurs enfants inscrits à la cantine scolaire soit 3.00 € à partir du deuxième enfant.

Par délibération n°2309-15 du 21 septembre 2023, suite au changement de prestataire de restauration scolaire, le prix des repas adultes a été porté à 5.50 €. Dans le cadre de la politique sociale de la municipalité, le tarif pour les familles n'avait pas été modifié.

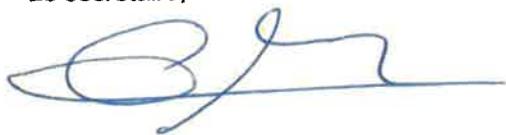
Aujourd'hui, suite à la revalorisation du prix du repas qui s'impose à la commune, il convient de porter le prix du repas adultes à 5.75 € TTC, pour les familles le prix reste toujours inchangé.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- ADOPTE le prix du repas adultes à 5.75 € TTC.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le secrétaire,



Christian DI MARTINO

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 07/10/2024
Qualité : Maire